

## 16 Provinces

Ogooué-Maritime/Département d'Etimboue/ Omboue/ Fête des mères en différé

## Les mamans comblées et ravies



Célestine Bâ Oguewa posant avec ses "mamans"...



... avant de remettre un présent à une jeune mère...

JPA

Omboué/ Gabon

LES mamans de la commune d'Omboue ont été, récemment, choyées par le député du 1er siège du chef-lieu du département d'Etimboue, Célestine Bâ Oguewa. A l'occasion de la commémoration en différé de la fête des mères dans leur localité. Une manifestation marquée par l'organisation de plusieurs activités, à travers lesquelles Mme Bâ Oguewa a tenu à rendre un vibrant hommage à ses congénères, tout en magnifiant leur rôle au sein de leurs familles respectives.



... et prendre part à la course à travers les ruelles de la ville d'Omboue.

Au terme d'une visite à 65 de ses "mamans" du 3e âge, à qui elle a gracieusement remis des kits alimentaires, Célestine Bâ Oguewa,

comme la plupart des femmes, a revêtu son jogging pour participer aux épreuves sportives, notamment la course à pied. Dans

la bonne humeur, à un trot relativement soutenu, plus de quatre cents athlètes, réparties en trois catégories (vétérans, seniors, juniors)

ont couru à travers les différentes artères de la ville. Au terme du parcours, nullement éreintées par leurs efforts, certaines d'entre elles ont pris part à l'épreuve de tir à la corde. Une discipline alliant force et tactique à l'issue de laquelle l'équipe des vétérans est parvenue à terrasser celle des juniors. Des instants de gaieté et de détente au sortir desquels toutes les participantes ont reçu un présent des mains de Célestine Bâ Oguewa. Car, à ses yeux, l'essentiel était de participer et d'honorer ces sportives.

Dans la foulée, accompagnée des autorités locales, la parlementaire a décerné des

médailles à dix-neuf mères de famille nombreuse. Avant d'assister au concours "Miss maman Omboue 2015". Alliant grâce, intelligence et beauté, les seize candidates, âgées de 30 à 53 ans, ont rivalisé de talent pour arracher les faveurs du jury. À ce jeu, Octavie Rogombe, 53 ans, a occupé la plus haute marche du podium. Avec, pour première dauphine, Iris Vandji Anima, 40 ans, et deuxième dauphine, Nancy Marlène Mpiga Nkero, 36 ans. Toutes ces ambassadrices de la beauté d'Etimboue ont vivement remercié l'initiatrice de l'événement, tout en se donnant rendez-vous l'année prochaine.

Estuaire/ Commune d'Akanda/ Protection de l'enfance  
Quid de la Convention relative aux Droits des enfants ?

Les parents d'élèves visitant un stand.



Les enfants chantant l'hymne à la paix.

JM

Libreville/ Gabon

L'ORGANISATION non gouvernementale (ONG) "Ami pour les enfants" a organisé, récemment, à Okala, dans la banlieue nord de Libreville, la 4e édition de "la journée des Petits talents". Une manifestation dédiée à la vulgarisation de la Convention relative aux droits des enfants (CDE).

À travers des échanges, animation culturelle, jeux, exposition, etc., les écoliers,



issus de onze établissements primaires et pré-primaires de la contrée, ont été édifiés sur les dispositions de cet instrument juridique international, adopté le 20 novembre 1989 par l'assemblée générale des Nations unies. A travers lequel, les États parties s'engagent à respecter, garantir et protéger les droits inhérents à la dignité humaine et

Quelques produits exposés.

au développement harmonieux de tout enfant, sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de race, sexe, religion, langue, etc. Comportant 54 articles et deux protocoles facultatifs, la CDE, selon le président de l'ONG "Ami pour les enfants", Jean Ntoutoume Eyi, s'est avérée nécessaire, car les enfants ont souvent besoin de protection et d'une assistance spéciales. De fait, a-t-il poursuivi, la CDE énonce quatre principes fondamentaux : la non-discrimination, la priorité donnée à l'intérêt supérieur de l'enfant, le

droit de vivre, de survivre et se développer, le respect des opinions de l'enfant. Une véritable découverte pour les écoliers, étonnés que la vulgarisation de la CDE ne fasse pas partie de leur programme scolaire. Et que leurs droits soient régulièrement violés, selon eux, au sein de leurs familles ou encore à l'école. Pour Jean Ntoutoume Eyi, rien d'étonnant à cela. Vu que, selon lui, de nombreux adultes méconnaissent l'existence de ce document juridique. D'où, a-t-il précisé, tout le sens de "la journée des Petits talents".